

Eric de La Maisonneuve*

FAIRE CONFIANCE – XINREN

Depuis bientôt cinquante ans, après que le Général de Gaulle eut, le premier, reconnu la République populaire comme seule et légitime représentante de la Chine, les relations officielles entre celle-ci et la France ont été le plus souvent formellement bonnes, parfois même excellentes au gré des affinités des divers dirigeants des deux pays. Cet avantage diplomatique a sans doute favorisé les échanges culturels et économiques entre les deux pays mais il n'a pas suffi pour privilégier des liens politiques particuliers ; plus gravement, il n'a pas pu empêcher à chaque occasion critique – la répression de Tiananmen, les tensions autour de Taïwan puis du Tibet, pour ne retenir ici que les plus marquantes – ces relations de se tendre, voire de se détériorer. C'est dire leur fragilité.

Un acte diplomatique, quel que soit son importance politique, s'il fonde en effet des relations bilatérales, n'assure nullement de leur profondeur ni de leur solidité ; c'est dans la pratique et dans la durée que l'on juge celles-ci. En l'occurrence, malgré de nombreux efforts, dus pour la plupart à des ambassadeurs exceptionnels tant du côté chinois que du côté français, les relations sino-françaises sont restées insuffisantes et superficielles. Insuffisantes car elles n'ont jamais réussi à s'élever au niveau des enjeux qui sont en cause entre deux pays de cette importance et de cette influence. Superficielles car on n'a jamais osé aborder en face le contentieux qui les distingue et les sépare. Il serait temps, pour fêter l'anniversaire de 1964, de se mettre autour d'une table et de tenter de normaliser et, si possible, de renouveler des liens qui paraissent essentiels pour l'avenir.

La période que nous vivons, celle d'une transformation du monde avec la montée en puissance des pays émergents et du rééquilibrage entre les zones de développement, est grosse de fortes et multiples tensions. Les

* Eric de La Maisonneuve, général de division (2S), est Président de la Société de Stratégie, auteur de *Chine, l'envers et l'endroit*, Editions du Rocher, 2012.

cénacles de négociation comme l'ONU, ou de régulation comme le G20, y ont une influence apaisante. Mais des relations étroites et confiantes entre deux grandes nations comme la Chine et la France seraient une garantie de dialogue permanent et contribueraient à aplanir les différends. Nos deux pays ont en effet des atouts uniques dans la communauté internationale pour jeter un pont entre les civilisations occidentale et orientale et faciliter la compréhension de l'une à l'autre. Nous serions coupables de nous satisfaire de la situation et d'en rester là. Mais la tâche d'éclaircissement et le changement d'attitude ne se feront pas sans difficultés ni réticences de part et d'autre. Il y faudra du courage politique, un sens supérieur de nos responsabilités et une claire vision de nos intérêts réciproques dans le futur.

Une méfiance tenace

Les Français, en règle générale, ne se départissent pas d'une certaine méfiance à l'égard de la Chine et des Chinois. Cela tient à l'histoire, aux préjugés et, surtout, à une abyssale méconnaissance du monde chinois. Derrière les sourires de façade se cachent bien des arrière-pensées. Elles concernent d'abord le régime politique chinois et son « totalitarisme » supposé. Que la Chine, malgré un développement économique spectaculaire conquis par la voie capitaliste, soit dirigée par un parti communiste, défie pour beaucoup l'entendement. Comment s'entendre avec un pays qui se revendique l'héritier d'un des plus grands tyrans de l'histoire et d'une idéologie totalement disqualifiée ? Dans leur majorité, et les médias les confortent dans cette opinion, les Français sont très réservés, c'est le moins que l'on puisse écrire, à l'égard de la Chine actuelle. Cette distance se renforce d'une vision historique où la Chine, par son originalité et son mystère, mais aussi par sa masse et son « empire », inquiétait l'Occident. Ce sentiment de peur à l'encontre d'un « péril jaune » reste vivace dans l'inconscient collectif. Il est alimenté depuis vingt ans par une montée en puissance dans laquelle la plupart des observateurs voient un désir de revanche et une volonté de conquête. Il l'est aussi par une ignorance générale de ce qu'est la Chine d'aujourd'hui, sa géographie, son histoire, sa culture, son genre de vie, et surtout ses récentes évolutions. La distance et la différence en sont les causes, éloignement géographique d'une part, hermétisme de l'écriture d'autre part, qui rendent toute approche longue et difficile.

Les Chinois ne sont pas en reste qui jugent toujours la France à travers son passé colonial agressif - le « sac du Palais d'été » en 1860 est dans toutes les mémoires mais aussi les guerres de 1885 et de 1900 - et la considèrent comme un pays « impérialiste ». Ses interventions militaires chroniques dans les divers conflits planétaires, notamment en Afrique, accèdent cette idée d'ingérence à laquelle la Chine est allergique. En

outre, les jugements de valeur que les Français s'autorisent à porter sur des systèmes ou des pratiques politiques, leur moralisme des « droits de l'homme », sont insupportables pour des Chinois conscients d'imperfections liées pour l'essentiel à leurs spécificités et qu'ils savent ne pouvoir résoudre par le droit commun. Sur le plan politique, les Chinois s'inquiètent de la fiabilité d'un régime aussi instable et peu efficace : la démocratie « à la française » apparaît alors effectivement, sinon comme le pire des régimes, mais comme un système peu performant. Pour s'en convaincre, il leur suffit d'écouter ce qu'en disent les Français de passage, dénigreur de leur propre pays et contempteur de ses échecs. Ce manque de patriotisme les choque d'ailleurs profondément, eux qui portent comme un étendard la fierté nationale d'une Chine redressée et gagnante.

Ces appréciations réciproques proviennent certes de préjugés tenaces mais aussi d'une certaine myopie, voire d'une amnésie : la France fait semblant d'oublier ce que fut la brutalité de sa propre modernisation au XIX^e siècle sans que pour autant le Second Empire et le baron Haussmann soient considérés comme « totalitaires » ; la Chine veut croire que le monde est naturellement harmonieux et peut se passer d'Etats interventionnistes sans que pour autant ces derniers soient systématiquement accusés d'« impérialisme ». Tout ce qui est excessif de part et d'autre nuit à la bonne entente et entretient un climat de suspicion réciproque peu favorable à des relations sincères. On se prête, aux deux extrêmes du continent eurasiatique, beaucoup d'arrière-pensées, au premier rang desquelles la volonté de puissance politique et la défense égoïste des seuls intérêts économiques.

Ainsi la France serait-elle plus soucieuse de gagner des parts du marché chinois que de contribuer au développement de la Chine. Ainsi celle-ci viserait-elle à s'introduire dans nos entreprises pour en prélever les savoir-faire plutôt que de participer à leur croissance. La liste serait longue de ces suppositions réciproques - qui ne seraient d'ailleurs pas exclusives des relations franco-chinoises - et il paraît inutile ici d'en rajouter. Ce qui paraît en revanche beaucoup plus porteur d'avenir c'est de distinguer les points d'ancrage à partir desquels pourraient se renforcer les liens entre les deux pays.

Des affinités particulières – *yuan fen*

Sans remonter aux « grands siècles » que furent les XVII^e et XVIII^e siècles où la France et la Chine étaient, chacune sur son continent et toutes choses égales par ailleurs, les puissances les plus influentes du monde, les deux pays ont de nombreux points de ressemblance et d'attrance.

La position géographique n'est pas neutre. Toujours en respectant la

différence d'échelle – de un à vingt environ concernant la superficie et la démographie –, la France et la Chine sont symétriquement situées aux extrémités est et ouest du grand continent eurasiatique, ce qui en fait des pays à la fois continentaux et maritimes. Cette position particulière les oblige à une stature stratégique originale, un équilibre incertain entre le continent et l'océan. La Chine, infiniment vaste, a depuis longtemps¹ fait le choix du continent ; la France, contrainte sur le Rhin, a opté un peu tard² pour le grand large. La Chine a payé son option de l'agression maritime et d'une humiliation d'un siècle ; la France a subi trois invasions terrestres en moins de sept décennies. La Chine s'est retrouvée isolée alors que la France se répandait sur tous les continents. A l'heure de la mondialisation et d'intenses relations commerciales, les longues façades maritimes et les facilités portuaires réaffirment leur primauté ; avec l'explosion du commerce extérieur, les ports chinois sont devenus les premiers du monde. La France comme la Chine sont donc, l'une et l'autre, doublement reliées à la mondialisation, d'un côté par l'importance de leurs liens continentaux, d'un autre par leur ancrage maritime. Ainsi rien de ce qui se passe dans le monde ne peut les laisser indifférentes.

L'héritage culturel des deux pays est considérable. La civilisation chinoise est immense et, après un siècle de repli, peut retrouver les lignes de force qui ont fait son prestige pendant des millénaires. De même, la civilisation occidentale doit beaucoup au génie français qui, après une éclipse par définition momentanée, devrait reprendre des couleurs et affirmer à nouveau son inventivité. Mais surtout les deux pays se considèrent comme les porte-étendards de valeurs de civilisations qui, pour être très différentes et parfois opposées, n'en sont pas moins les fleurons d'humanismes parallèles, sans doute compatibles, peut-être complémentaires. Les similitudes culturelles se retrouvent dans les conceptions sociales et politiques. Pays également centralisateurs et autoritaires par tradition, les deux plus anciens Etats-nations du monde ont des tendances verticales que les efforts de décentralisation parviennent mal à masquer. Si les fondements sociaux sont souvent identiques, les effets d'échelle démographique qui en résultent les séparent profondément.

Dans le domaine des affinités culturelles, on ne peut éviter tout ce qui concerne l'art. Les apports des deux pays au patrimoine artistique mondial sont inestimables. Depuis des siècles, la France s'inspire du savoir-faire artistique chinois, qu'il s'agisse de la soie, de la porcelaine, de la peinture, ce qu'on appelait les « chinoiseries ». Les Chinois, quant à eux, admirent la façon dont la France a su conserver et mettre en valeur son immense patrimoine, notamment architectural. Il y a là une sensibilité commune au « beau » qui permet d'élever le débat au-delà des contingences.

Si on procède de part et d'autre à une analyse géopolitique un peu plus

précise et actuelle, on ne peut que souscrire à l'élection inévitable de chaque pays par son partenaire. Dans la période nécessairement plus contraignante qui s'annonce pour la Chine dans sa démarche vers le développement, celle-ci pourra difficilement demeurer isolée. Elle aura besoin de véritables partenaires, c'est-à-dire de pays avec qui communiquer, travailler et partager en confiance, sur lesquels elle puisse compter dans les instances internationales. Parmi les grands pays, à commencer par les Etats-Unis, la Chine n'a que des rivaux et on peut parier qu'ils ne lui feront pas de cadeaux dans les années à venir, y compris dans le club des « alliés » BRICS – Brésil, Inde, Russie ou Afrique du sud ; parmi les pays en développement, le déséquilibre des rapports de forces est trop flagrant pour que la Chine puisse y trouver des appuis sérieux. Reste l'Union européenne : outre ses institutions centrales très insuffisantes pour permettre un échange d'égal à égal, la plupart des pays membres n'ont ni la taille ni l'étoffe d'un interlocuteur valable, sauf trois d'entre eux : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Sans sous-estimer l'importance des relations commerciales avec les Anglais et les Allemands, bien plus développées que les échanges franco-chinois, il apparaît que sur l'ensemble du spectre des relations politiques, sociales et culturelles, c'est avec la France que la Chine pourrait assurer les liens les plus solides, les plus durables et les plus fructueux.

Du côté français, le raisonnement n'est pas aussi simple et ne peut procéder ainsi, par élimination. La France fait partie d'un « camp », celui de l'Occident, dont les Etats-Unis assurent encore pour longtemps le « leadership ». Il paraît exclu de s'en retirer, alors même que la France a rejoint récemment son organisation de sécurité qu'est l'OTAN. Mais cela n'interdit pas de cultiver le goût de l'indépendance et l'affirmation de ses choix ; la France en a fait l'expérience lors de la présidence gaullienne. Et rien n'interdit non plus à la France de retrouver une politique étrangère originale, qu'elle doit justement à son histoire et à sa position géographique. Le monde qui se dessine pour les prochaines décennies, dont on affirme généralement qu'il sera multipolaire - ce qui n'a encore pas grand sens -, se prépare en réalité à un nouveau bipolarisme : tous les chiffres et les rapports de forces indiquent que les Etats-Unis et la Chine domineront le XXI^e siècle et que ce duopole sera sinon conflictuel du moins fort dangereux pour les équilibres mondiaux. On ne voit pas quelle autre « puissance » ou quel autre ensemble géopolitique que l'Europe serait en mesure de constituer le « troisième pied du tabouret » qui permettrait au monde de se trouver un équilibre. En l'absence d'une construction politique européenne digne de ce nom, c'est aux Etats membres – et aux plus importants d'entre eux – que devrait échoir la responsabilité d'assumer la responsabilité stratégique européenne. Sans sous-estimer encore une fois l'influence et le savoir-faire des Anglais ou des Allemands, il semble bien,

là encore, qu'il appartienne à la France de jouer le rôle clé qui lui est destiné à la fois par la géographie, par l'histoire, par la culture et par la nécessité stratégique. S'il y a une carte maîtresse que la France devrait jouer aujourd'hui en politique étrangère, c'est bien celle de la Chine.

Ces raisons – et quelques autres – indiquent que la Chine n'a guère d'autre choix que la France si elle souhaite sortir de son isolement et trouver au moins un partenaire qui l'entende, et que la France est à peu près dans la même situation à l'égard de la Chine si elle veut retrouver des marges de liberté et d'action en politique étrangère. La France comme médiatrice de la Chine ; la Chine comme caution de la France !

Ces choix par « défaut » pour la Chine comme pour la France pourraient l'être aussi par « élection » si les deux pays se laissaient aller à cultiver leurs penchants naturels. Ce sont des choses qu'il est difficile d'argumenter car elles sont de l'ordre du « sentiment ». Quel connaisseur français de la Chine, quel familier chinois de la France pourrait sérieusement contester cette affirmation qu'il existe entre les deux pays de profondes affinités, ce que les Chinois appellent « yuan fen » et qui correspondent à une attirance réciproque ? Ce n'est évidemment pas sur des impressions aussi subjectives que doivent se construire une politique étrangère et une stratégie, mais sur des raisonnements et des intérêts. Mais sans ces attirances et le respect des affinités, que construit-on de durable et d'humain ?

Enfin, au-delà des similitudes et des affinités, il y a, entre la France et la Chine, d'évidentes complémentarités. La première est un pays « politique », parfois jusqu'à l'excès, profondément marqué par ses idéaux républicains, concepteur de la démocratie moderne, épice de libertés. La seconde brille par son sens stratégique et son pragmatisme, une capacité exceptionnelle d'organisation liée aux exigences du grand nombre. Les deux peuples sont aussi soucieux d'égalitarisme et de justice sociale. Sur le plan philosophique et moral, la Chine a inventé la société confucéenne et son respect de l'ordre hiérarchique ; la France, pour sa part, a promu une société des droits de l'homme et son attachement aux libertés individuelles. La modernité, mélange harmonieux d'efficacité et d'humanisme, a besoin de ces deux archétypes pour s'épanouir.

Une nouvelle reconnaissance

En 1964, le Général de Gaulle a certes répondu à une analyse politique et stratégique rigoureuse : il était impensable que le monde écarte la Chine, se prive de l'immense et intemporelle Chine. Mais en reconnaissant la République populaire au rang des nations, s'il cédait sans doute à l'attrait, pour ne pas dire à une certaine fascination de la Chine, il faisait surtout preuve de courage politique. Il présentait que « la Chine s'éveillerait »,

pour reprendre la formule napoléonienne, et qu'alors le monde, à défaut de trembler, devrait se réorganiser. Il invitait ainsi la France à penser le monde « avec » la Chine, et c'est cette tâche qui est devant nous aujourd'hui.

Depuis cinquante ans, ce socle fondateur a été préservé, un partenariat stratégique a été inauguré, des années croisées organisées, des coopérations installées. Il est temps maintenant d'exploiter ces capacités et de construire sur ces bases une véritable « relation », permanente et exigeante. Pour célébrer dignement cet anniversaire, il faudrait tout d'abord renouveler le geste de 1964 en inscrivant symboliquement cette « reconnaissance » dans le contexte du monde actuel, par exemple par une « déclaration » conjointe sur la gouvernance mondiale, sur la place de la Chine et la responsabilité des puissances à maintenir (ou rétablir) la paix et la sécurité sur la planète. Pour renouveler et amplifier ensuite les relations entre la Chine et la France, pourquoi ne pas envisager une véritable « charte », qui affirmerait des engagements réciproques entre les deux pays d'une part, qui identifierait les *chantiers d'avenir* auxquels ceux-ci pourraient consacrer des efforts communs d'autre part ?

Le premier chantier serait évidemment politique. Les deux régimes politiques sont appelés à évoluer, en fonction de la conjoncture d'abord, sous la pression des populations ensuite. La démocratie française n'est pas seulement entravée par son endettement financier, elle est aussi malade de ses rigidités sociales ; elle aurait sans doute besoin d'une autorité plus ferme pour imposer des changements et anticiper des évolutions nécessaires ; elle devrait en outre simplifier ses structures pour une plus grande efficacité. La dictature chinoise a, de façon troublante et inverse, les mêmes problèmes à régler ; sans affaiblir une autorité indispensable pour gouverner une masse d'un milliard et demi d'habitants, elle devrait accepter la montée en puissance et donner sa place à la société civile. La société française se revendique comme la garante des « droits », la chinoise insiste par nécessité et par tradition sur les « devoirs ». Ces approches ne paraissant pas irréductibles, peut-être pourrait-on en discuter. Il en va de même pour d'autres sujets, comme la séparation des pouvoirs, le multipartisme, la décentralisation, l'organisation des pouvoirs publics, la liberté d'expression, etc., ne serait-ce, *a minima*, que pour connaître les positions et les arguments des deux parties.

Un deuxième chantier concernerait les questions sociales, ce qui relève ici de l'Etat-providence et qui, là-bas, est encore dans les limbes. Il paraît évident que le « modèle social » français - et plus largement européen - est envié partout ailleurs. Mais s'il est tentant de l'étendre à d'autres pays, encore faudrait-il qu'il soit « soutenable » financièrement, à commencer dans son pays d'origine. Le système social français est trop laxiste et gaspilleur au regard des ressources ; le système social chinois est très

insuffisant au regard des besoins. Nous aurions tout intérêt à croiser nos idées en la matière et à chercher, notamment dans le domaine de la santé, crucial avec le vieillissement des populations, un mode opératoire aussi humain que raisonnable.

Le troisième chantier qui vient à l'esprit en observant l'actualité est celui de la gouvernance mondiale. On peut toujours en débattre au sein des instances internationales *ad hoc*, mais on en connaît d'avance le résultat insignifiant. Entre la France et la Chine, puissances de rang mondial et investies à divers égards dans la vie des nations, ce sujet de « l'ordre mondial » est capital. De l'interventionnisme à la non-ingérence, également doctrinaires et systématiques, sans doute y a-t-il place pour la discussion. On pourrait prendre pour exemple le continent africain, sur lequel nos intérêts, pour être éloignés, n'en sont pas moins importants. L'idée même, malgré des approches différentes, de regarder dans une direction commune, celle du développement de l'Afrique, serait positive et encourageante pour les peuples africains, considérés non plus comme des enjeux stratégiques mais comme des partenaires. L'Afrique pourrait être bénéficiaire d'un rapprochement sino-français ; elle serait par contre certainement victime de leur rivalité sur ce continent.

Cela nous conduit à un quatrième chantier qui est celui des matières premières, de l'eau et de l'énergie. Ce sujet est hautement critique, peut-être même belligène, tant les ressources énergétiques et plusieurs matières premières sont vitales pour les pays développés ou en croissance rapide. La question du partage équitable des ressources consommables, celle de leur remplacement progressif par des procédés et des moyens « durables », se posent dans l'urgence. La Chine sait très bien qu'elle ne pourra continuer à dévorer ces richesses au rythme actuel, sauf à prendre des risques inconsidérés sur la scène mondiale. La France, moins gourmande à cet égard mais tout aussi impliquée, peut servir de médiateur, au minimum de facilitateur.

Il en va de même pour la question du changement climatique qui occuperait notre cinquième chantier. Les points de vue sont connus et presque opposés. La Chine a pour priorité le développement, enjeu politique et social essentiel ; cette priorité, au sens propre du terme, ne souffre pas de conditions. Nous devons comprendre sa position, malgré ses fins de non-recevoir à toute implication écologique, mais nous devons lui permettre de s'infléchir dans l'intérêt même de la Chine et des Chinois. A quoi bon en effet croître de 8 à 10 % par an si une part de cette croissance est gaspillée, si une autre est artificielle, si une troisième est contre-productive ? A quoi bon en effet la croissance effrénée si les Chinois doivent la payer de leur santé ? Dans la phase nouvelle de son développement qu'elle aborde maintenant, la Chine doit désormais jouer

autant sur la qualité que sur la quantité. Cette équation est redoutablement compliquée, sans doute également très onéreuse, mais la Chine n'a guère le choix. Il semble que, dans ce domaine, le concours de la France puisse lui être utile. Et celle-ci pourrait être confortée dans cette voie, celle de « l'économie verte », par le moteur chinois. Peut-être est-ce même le seul angle d'attaque qui permette de relancer l'économie française et la remettre sur les rails de la croissance. Voilà un sujet à la fois d'inquiétude et d'espoir communs.

Le sixième chantier serait consacré aux questions nombreuses que pose l'éducation, l'enseignement, la formation. La Chine et la France ont longtemps été soucieuses d'exemplarité à cet égard, mais il semble bien qu'elles soient devenues moins ambitieuses aujourd'hui. Leurs systèmes d'enseignement sont peu performants, leurs universités sont supplantées par celles des pays anglo-saxons. Ce n'est pas une affaire de souveraineté ni d'orgueil national, cela relève de la « civilisation ». Réfléchir à ce qu'il faut enseigner, privilégier la connaissance des langues pour éviter l'uniformisation anglo-saxonne des esprits. Nous devons mettre nos expériences en commun et étudier ensemble la façon de rendre à nouveau compétitifs nos systèmes de formation. Sans compter que la population chinoise, désormais majoritairement urbaine et industrialisée, va devoir se convertir aux métiers de la modernité qui ont peu à voir avec les travaux des champs.

Enfin, dernier chantier mais non le moindre, celui très vaste du « partage des compétences » et sur lequel demandes et réticences se font les plus fortes. On peut, à cet égard, s'inspirer en partie de l'esprit de la « Mission de Pékin » qui servit au XVIII^e siècle de lieu de transmission culturelle et scientifique³. Outre les échanges culturels, ce domaine intéresse tout d'abord la recherche ; médecine et pharmacie pourraient y être privilégiées comme, par ailleurs, urbanisme, architecture et transports publics. La coopération militaire paraît bien délaissée alors qu'elle recèle un gisement de compétences et d'expériences, surtout une éventualité de rapprochement plus que symbolique ; on pourrait démontrer ainsi aux autres Européens que l'embargo sur les ventes d'armement décrété après les événements de juin 1989 n'a plus de raison d'être. Le thème des transferts de technologie est très sensible ; beaucoup de Français sont réservés à cet égard, alors que, s'il était abordé comme une « mesure de confiance » avec des clauses adéquates, il pourrait donner un formidable coup d'accélérateur aux relations franco-chinoises.

On pourrait évoquer encore bien des sujets de coopération ou de discussion ; ceux qui sont décrits ci-dessus ne sont pas limitatifs. Mais le plus important concerne l'état d'esprit dans lequel devrait s'effectuer ce rapprochement. Sur le plan pratique, on imagine une « Grande

Commission » mixte, permanente, disposant d'un double secrétariat à Paris et à Pékin, comportant autant de sous-commissions que de sujets d'étude, réunissant des experts des deux pays, publiant dans les deux langues les fruits de ses travaux : la marque visible et significative d'une relation privilégiée, à la hauteur des enjeux du monde à venir.

*

Le monde se transforme à grande allure, de façon libre voire anarchique. Il n'y a plus de leader qui en impose l'orientation et les buts. Naviguer dans ce monde désarticulé est à la fois très excitant et très dangereux car, malgré l'invention du radar et les progrès techniques, la possibilité du « Titanic » reste une menace. Il faut donc, aux pays qui voudraient retrouver le sens de leur histoire et leur marque sur le monde, se coordonner pour conjuguer leurs efforts. La Chine et la France ont cette dimension historique et culturelle. Il leur faut dépasser ce stade et se donner un avenir plus universel. Sans chercher ni vouloir régenter en quoi que ce soit le monde à venir, elles peuvent concourir à son avènement, lui imprimer leurs valeurs humanistes, leur souci de justice et leur sens de l'efficacité. Relancer les relations entre la Chine et la France au niveau exceptionnel qu'elles nécessitent serait exemplaire pour la reconfiguration de la communauté internationale ; celle-ci doit être refondée non plus sur les intérêts des pays mais sur leur respect réciproque. Il n'est pas certain qu'une telle perspective attire beaucoup de nos dirigeants, plus prompts à suivre le courant des médias et des opinions qu'à forger l'histoire. C'est pourquoi il faudra autant de courage politique qu'en eut le Général de Gaulle en 1964 pour se lancer dans cette belle aventure.

Notes :

¹ On peut dater cet isolement des années 1430 lorsque l'Empereur décida de désarmer la célèbre flotte de l'Amiral Zheng He.

² Le Traité de Tordesillas, imposé par le Pape en 1494, partageait le monde en deux zones d'influence réservées aux pays d'origine des « grands navigateurs » : les Indes occidentales (les Amériques) aux Espagnols, les Indes orientales (l'Extrême-Orient) aux Portugais. Les « schismatiques » anglais et hollandais surent s'affranchir de ces interdits pontificaux pour imposer leur suprématie commerciale. La France « très chrétienne » dut attendre Colbert et la fin du XVII^e siècle pour faire valoir son « influence » mondiale, notamment en Asie orientale.

³ Dirigée par les Pères jésuites, au nombre d'une vingtaine, la Mission de Pékin eut une grande influence sur les relations entre l'Empereur Kangxi et Louis XIV, par sa maîtrise scientifique auprès de la cour impériale chinoise, par ses nombreux écrits qui furent largement diffusés en Europe. Voir l'ouvrage de Bernard Brizay, *La France en Chine, du XVII^e siècle à nos jours*, Perrin, janvier 2013.